

La société

Dossier documentaire

Alain Beitone

Avril 2011

Présentation

Ce dossier a été constitué pour accompagner une intervention dans le cadre d'un stage de formation continue rassemblant des professeurs de philosophie et des professeurs de SES de l'académie d'Aix-Marseille. Mon objectif, au cours de ce stage, était de montrer qu'au sein de la sociologie, il existe une tendance forte à prendre en compte les acteurs individuels et leurs interactions, et que, dans le même temps, au sein de la science économique, il existe une tendance forte à prendre en compte le contexte social et institutionnel de l'action économique.

« Il faut que notre société reprenne conscience de son unité organique ; que l'individu sente cette masse sociale qui l'enveloppe et le pénètre, qu'il la sente toujours présente et agissante, et que ce sentiment règle toute sa conduite ; car ce n'est pas assez qu'il ne s'en inspire que de temps en temps dans des circonstances particulièrement critiques [...] Je crois que la sociologie est, plus que tout autre science en état de restaurer ces idées. C'est elle qui fera comprendre à l'individu ce que c'est que la société, comme elle le complète et comment il est peu de chose réduit à ses seules forces. [...] Elle lui fera sentir qu'il n'y a aucune diminution à être solidaire d'autrui et à en dépendre, à ne pas s'appartenir tout entier à soi-même. Sans doute ces idées ne deviendront vraiment efficaces que si elles se répandent dans les couches profondes de la population ; mais pour cela, il faut d'abord que nous les élaborions scientifiquement à l'université »

E. Durkheim, *Leçon d'ouverture du cours de science sociale*, 1888, in **La science sociale et l'action**, PUF, 1970, pp. 109-110

« Les groupes sociaux sont formés par une pluralité de consciences individuelles, agissant et réagissant les unes sur les autres. C'est à la présence de ces actions et réactions, de ces interactions que l'on reconnaît la société »

M. Mauss et P. Fauconnet : *« La sociologie : objet et méthode »* in Mauss M. : **Essais de sociologie**, Seuil, Coll. Points, 1971

« On oppose souvent trois types d'approche méthodologique de la réalité sociale et de la constitution des normes. Il apparaît en effet que l'on a en apparence à sa disposition trois solutions évidentes pour rendre compte des modalités de la configuration de l'action sociale.

La première correspondrait au fait qu'il n'y a que des acteurs individuels dont le comportement permet de rendre compte de la vie sociale. La deuxième correspondrait au fait inverse que ces acteurs individuels sont déterminés dans leur comportement par leur appartenance collective. Il apparaît convenable et possible de construire alors une troisième position en quelque sorte intermédiaire (qui ralliera alors tous les esprits) que l'on pourrait qualifier d'interactive. On peut alors commodément associer ces trois positions aux noms de Weber, Durkheim et Simmel, en dépit de la complexité de leurs contributions effectives.

Il est possible, cependant, d'indiquer le caractère insuffisant d'une telle typologie et d'essayer de montrer que la difficulté se situe en réalité à un autre niveau qui dépasse ces distinctions en apparence évidentes. Le problème central est le suivant : il n'y a certes que des individus singuliers qui agissent, soit de manière interdépendante, soit, éventuellement, de manière isolée. La manière dont ils agissent toutefois n'est généralement pas liée à des choix individuels, mais, dans une large mesure, à des normes collectives. »

P. Demeulenaere, **Les normes sociales. Entre accords et désaccords**, Coll. Sociologies, PUF, 2003 (p. 43)

« L'histoire de l'ensemble du monde moderne semblait clairement s'orienter vers la rupture des liens unissant l'individu aux structures communautaires ou associatives (corporations, communautés villageoises, Eglises, castes ou rangs) et, d'une façon générale vers la rupture des liens de type patriarcal. Pour certains, pour la majorité peut-être, cette rupture constituait une émancipation par rapport à une tradition devenue opprimante. Pour d'autres, plus pessimistes, elle engendrait un nouveau type de société caractérisé principalement par une morale égoïste et par une vie sociale atomisée. Mais qu'ils considèrent le phénomène comme un progrès ou comme le signe d'une décadence, tous les philosophes, qu'ils soient de bords aussi éloignés que Bentham, Coleridge, Tocqueville, Marx, Spencer ou Taine, s'accordaient pour reconnaître la réalité : ce n'était pas le groupe mais l'individu qu'engendrait l'histoire en marche ; pas la corporation mais l'entrepreneur, pas la classe ou l'Etat mais le citoyen ; par la tradition corporative ou liturgique mais la raison individuelle. »

R. Nisbet, **La tradition sociologique** (1966), Coll. Sociologies, PUF, 1984 (p. 63)

« En tant qu'elle se réalise progressivement, la société signifie toujours que les individus sont liés par des influences et des déterminations éprouvées réciproquement. Elle est par conséquent quelque chose de fonctionnel, quelque chose que les individus font et subissent à la fois. Ainsi, d'après sa caractéristique fondamentale ne devrait-on pas parler de société, mais de socialisation. La « société » n'est dans ce cas que le nom donné à un ensemble d'individus, liés entre eux par des actions réciproques et que pour cette raison on considère comme constituant une unité (...). »

G. Simmel, « Le domaine de la sociologie », in **Sociologie et épistémologie**, PUF, Coll. Sociologies, 1981 (p. 90)

« Le véritable problème pratique de la société réside dans le rapport que ses forces et ses formes entretiennent avec la vie propre des individus ; peu importe si la société existe par les individus ou bien en dehors d'eux. Cependant même celui qui ne reconnaîtrait de « vie » véritable qu'aux individus et identifierait la vie de la société avec celle de ses divers membres ne saurait nier qu'il se produit une multiplicité de conflit de fait. D'une part, parce que les éléments sociaux d'origine individuelle confluent dans la figure spéciale de la « société » et que celle-ci acquiert ainsi ses propres organes, qui affrontent l'individu avec leurs exigences et leurs capacités exécutives, à la manière d'un parti qui lui serait étranger. D'autre part le conflit se fait sentir du fait que la société habite dans l'individu. Car la faculté de l'homme de se diviser lui-même en partis et de ressentir une quelconque partie de lui-même comme constituant son véritable Moi, qui entre en conflit avec d'autres parties et lutte pour la détermination de son activité – cette faculté met fréquemment l'homme, pour autant qu'il a conscience d'être un être social, dans une relation d'opposition aux impulsions et intérêts de son Moi qui restent extérieurs à son caractère social : le conflit entre la société et l'individu se poursuit dans l'individu comme un combat entre les parties de son être. »

G. Simmel, « L'individu et la société dans certaines conceptions de l'existence du XVIIIe et XIXe siècle », in **Sociologie et épistémologie**, PUF, Coll. Sociologies, 1981 (pp. 137-138)

« Le plus important et le plus fécond des progrès que l'histoire et la science de l'homme en général aient faits de notre temps consiste, suivant l'opinion la plus répandue, dans la défaite des conceptions individualistes. Les destinées individuelles occupaient autrefois, en histoire, le premier plan du tableau; nous regardons maintenant comme la puissance vraiment active et décisive les forces sociales, les mouvements collectifs, dont la part qui revient à l'individu se laisse rarement détacher avec netteté : la science de l'homme est devenue la science de la société humaine. »

G. Simmel, « Le problème de la sociologie » (1894) in **Sociologie et épistémologie**, PUF, Coll. Sociologies, 1981 (p. 163)

« La société moderne est composée d'individus. Cette affirmation, bien qu'elle en ait l'air, n'est pas un simple truisme. Elle signifie que la société est formée d'acteurs pleinement socialisés, conforme aux exigences du système, et, en même temps, que ces acteurs sont autonomes, sont des sujets. Pour un vaste courant de la sociologie classique, ce postulat participe totalement de l'idée de société car la cohérence et la stabilité de la vie sociale résultent de la socialisation des acteurs. Non seulement il n'y

a pas véritablement de contradiction entre le « déterminisme » et la « liberté », entre le système et les acteurs, mais l'unité de l'acteur et du système est un mécanisme essentiel d'intégration. A la différence de la socialisation communautaire, la socialisation moderne engendre une autonomie individuelle issue de l'universalisme culturel et de la complexité croissante des systèmes sociaux. De ce point de vue, l'acteur et le système apparaissent comme les deux faces complémentaires, subjectives et objectives, d'un même ensemble.

Ce postulat, cet acte de foi aussi, a été discuté dès les origines de la sociologie, et il est constamment mis en cause depuis une trentaine d'années. C'est sur ce plan que les critiques de la sociologie classique et de sa conception de la modernité sont les plus vives et les plus fermes. »

F. Dubet et D. Martuccelli, **Dans quelle société vivons-nous ?**, Seuil, 1998 (p. 43)

« Ce qu'a montré la formation de la sociologie classique est que l'idée de société définit un champ d'études subordonné. La sociologie de l'évolution sociale subordonne l'étude des types de sociétés ou des périodes au sens de l'histoire ou au développement des forces de production; la sociologie des institutions se limite à l'étude de la mise en ordre des acteurs et des règles de l'échange, ce qui laisse hors de son champ le monde de la production supposé stable ou transformé par la seule force de l'invention et par conséquent aussi le monde des rapports sociaux de production, garantis par la loi, la coutume et les mœurs. La sociologie classique est liée à des situations où la capacité d'action de la société sur elle-même demeure limitée et où par conséquent le domaine de l'action sociale reste circonscrit à l'intérieur d'une nature. Ce qui fait que la société elle-même est définie par une nature sociale dont on cherche les lois de fonctionnement ou d'évolution, qui sont celles de la Raison et de l'Histoire. De là une représentation de la société comme un organisme, comme une mécanique, et beaucoup plus souvent encore comme un personnage, comme un corps social dont la tête commande les membres et les fonctions. »

A. Touraine, *Une sociologie sans société*, **Revue Française de sociologie**, XXII-1, 1981, p.9

« Les vingt années qui viennent de s'écouler peuvent être définies comme celles de la crise et de la décomposition de la sociologie classique. Mises en cause dès le début des années 60 - et parfois plus tôt - par certains sociologues, elles furent renversées par l'écroulement réel de l'idéologie institutionnaliste et des orgueilleuses illusions des grandes puissances, et recouvertes, non par une sociologie critique mais par une critique de la sociologie qui conduisit à une longue quarantaine des recherches. Le moment est venu de reconstruire la sociologie. Les illusions de l'abondance comme celles de la contre-culture se sont dissipées ; nous avons à nouveau appris à reconnaître l'importance centrale de la production, des rapports de classes et des innovations culturelles dans la vie sociale; nous comprenons enfin qu'une société se produit sous nos yeux, à travers les crises, les menaces extérieures, la résistance des privilèges et des groupes d'intérêt. C'est pour cette situation nouvelle qu'il est indispensable de concevoir et de pratiquer une sociologie sans société; une analyse d'une action sociale et de rapports sociaux qui ne soient plus conçus comme des éléments de fonctionnement d'une société mais comme des agents et des lieux de production de situations sociales. »

A. Touraine, *Une sociologie sans société*, **Revue Française de sociologie**, XXII-1, 1981, p.13

« Aux disciplines de la vie ensemble, il fallait une nature pour qu'elles se fassent sciences. Quelle nature ont-elles découverte, selon quelle voie?

De Stuart Mill à Durkheim en passant par Quételet, une science des mœurs s'édifie sur le potentiel de régularité offert par l'agrégation en masses, collectifs ou groupes sociaux. Mais une autre voie s'offrait pour réaliser une physique de la société, que Stuart Mill écarta pour cause d'excessives différences individuelles. Selon cette deuxième possibilité explorée par Walras, l'unité élémentaire propre à suivre des lois scientifiques n'est pas un agrégat normé par une appartenance, lieu de mise en ordre social par alignement de pratiques et de représentations communes. Les unités sont des individus dont les actes divers mènent cependant à un équilibre, autre forme d'ordre dont la modélisation la plus accomplie est proposée par la discipline économique. Pour y parvenir, l'économiste doit poser un ensemble de spécifications des actes individuels, de leur moteur intéressé et de leurs relations systématiques. »

L. Thévenot, *Une science de la vie ensemble dans le monde*, **Revue du MAUSS**, n° 24, 2004-2, p. 116

« Les sociologues ont sinon inventé, du moins imposé l'idée de société conçue comme un ensemble plus ou moins fonctionnel et largement identifié à l'État-nation qui se substituerait aux communautés traditionnelles.

La société est la construction théorique et générale de l'État-nation. Les concepts canoniques de la sociologie ne sont souvent que la mise en œuvre des récits de la modernité : ils transforment ces récits en systèmes stables, en société. Socialisation, contrôle social, individu, institutions, classes sociales, légitimité, action sociale se présentent à la fois comme des processus d'articulation de l'acteur et du système, de la synchronie et de la diachronie, de la subjectivité et de l'objectivité... Ils désignent moins des objets qu'ils ne sont des solutions à la question de la nature et des mécanismes de l'ordre social. L'unité de cette pensée me paraît assez forte et souvent, les relectures des sociologues créent des débats et des tensions – entre holisme et individualisme par exemple – qui semblent largement reconstitués, convenus, excessifs et scolaires. D'autres « lectures » ont aussi joué à brouiller les pistes en faisant de Durkheim ou de Marx des individualistes qui s'ignoraient ou des structuralistes ignorant leur structuralisme...

La sociologie classique n'a pas pour objet le social ou les faits sociaux, mais la société conçue comme la manière dont la vie sociale s'organise dans la modernité. »

F. Dubet, *Pourquoi rester « classique » ?*, **Revue du MAUSS**, n° 24, 2004-2, pp. 220-221

« Comment les idées de système et de structure sociale, l'idée de société elle-même auraient-elles pu résister aux transformations de l'État-nation défini comme l'intégration d'une culture, d'une économie et d'une souveraineté politique? Comment croire que la promotion de la souveraineté individuelle n'aurait pas affecté les mécanismes d'engendrement des acteurs et ceux de la régulation sociale? Comment penser que l'accentuation de la division du travail n'aurait pas atteint l'idée même de système stable et intégré?

Si la sociologie est devenue si évidemment plurielle, c'est parce que le monde social est lui-même devenu pluriel et qu'aucun principe central ne paraît plus en mesure de l'expliquer. Ce n'est pas tout à fait sans de « bonnes raisons » que Weber est aujourd'hui le père fondateur le plus souvent appelé à la rescousse : il est probablement celui qui a le plus résisté au « pathos » de l'unité de la vie sociale. »

F. Dubet, *Pourquoi rester « classique » ?*, **Revue du MAUSS**, n° 24, 2004-2, pp. 229-230

« Évoquons les quelques principes qui m'ont conduit à proposer une théorie de l'expérience sociale.

a) Au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la figure centrale de la société élaborée par la sociologie classique, l'action sociale est portée par plusieurs logiques : l'une est définie par des mécanismes d'intégration, l'autre est définie par une rationalité stratégique, la dernière est définie par un rapport à soi, une subjectivation.

b) Chacune de ces logiques renvoie à un processus de séparation des « sous-systèmes » sociaux : celui des normes et des identités, celui des « marchés » et celui de la culture. « La société » n'est pas structurée autour d'un principe central.

c) Chacune de ces logiques peut être expliquée de manière « objective » par son lien au « sous-système » auquel il renvoie selon des processus dont les théories sociologiques classiques ont établi la nature : socialisation, rationalité limitée, subjectivation.

d) La sociologie étudie à la fois les mécanismes de formation des conditions de l'activité et la nature de cette activité qui élabore une unité là où « la société » s'efface. Ce qui fait que l'expérience sociale est nécessairement un travail cognitif et normatif comme le montrent les conceptions pratiques de la justice.

e) À terme, cette orientation sociologique vise moins à décrire la société qu'à montrer comment elle se produit. »

F. Dubet, *Pourquoi rester « classique » ?*, **Revue du MAUSS**, n° 24, 2004-2, pp. 228-229

« ...je voudrais présenter une sorte d'hypothèse générale sur les conditions d'existence, de production des sociétés humaines. Car les hommes ne vivent pas seulement en société comme des primates et autres animaux sociaux, mais ils produisent de la société pour vivre. Et il me semble que pour produire de la société il faut combiner trois bases et trois principes. Il faut donner certaines choses, il faut en vendre ou en troquer d'autres, et il faut toujours en garder certaines. Dans nos sociétés,

vendre et acheter sont devenu des activités dominantes. Vendre c'est séparer complètement les choses des personnes. Donner, c'est toujours maintenir quelque chose de la personne qui donne dans la chose donnée. Garder, c'est ne pas séparer les choses des personnes parce que dans cette union s'affirme une identité historique qu'il faut transmettre, du moins jusqu'à ce qu'on ne puisse plus la reproduire. C'est parce que ces trois opérations - vendre, donner et conserver pour transmettre – ne sont pas les mêmes que les objets se présentent selon ces trois contextes soit comme des choses aliénables et aliénées (des marchandises), soit comme des choses inaliénables mais aliénées (les objets de don), soit comme des choses inaliénables et inaliénées (par exemple les objets sacrés, les textes de loi) »

M. Godelier, **Au fondement des sociétés humaines**, Albin Michel, 2007, p. 87

« ...on peut définir le sujet social comme un individu inséré dans un réseau de rapports aux autres qui font sens pour lui et pour les autres et conscient de l'être, capable d'agir sur lui-même et sur les autres pour pérenniser ces rapports ou les faire évoluer, voire les faire disparaître, mais incapable à lui seul, en dehors d'un contexte global très particulier, de modifier les structures d'ensemble de la société dans laquelle lui et les autres vivent et co-interagissent »

M. Godelier, **Au fondement des sociétés humaines**, Albin Michel, 2007, p. 180

« De la même manière qu'il n'aime pas le mot économie, et qu'il a proposé de le remplacer par celui de catallaxie, Hayek n'aime pas le mot société. Il ne l'aime pas à cause de l'usage qu'on en fait. La société – c'est aussi le cas pour la nation ou la classe – désigne en effet une totalité considérée, le plus souvent, comme construite par les hommes. Cette totalité aurait une unité, une cohérence organisationnelle propres. Elle aurait même une âme et serait dotée de volonté. Elle aurait en particulier le pouvoir d'imposer à ses membres des règles de conduite. Hayek rejette catégoriquement cette vision animiste et anthropomorphique de la société. Non seulement ne correspond-elle pas à la réalité, mais c'est sur elle que se fonderaient tous les totalitarismes. Ce n'est pas un hasard si le mot socialisme dérive de société et de social »

G. Dostaller, **Le libéralisme de Hayek**, La Découverte, Coll. Repères, 2001, p. 79

« Les institutions fixent les règles du jeu, ainsi que les modèles d'interaction qui régissent et contraignent les relations entre les individus. Les institutions comprennent des règles formelles, des lois écrites, des conventions sociales formelles et des normes informelles de comportement, ainsi que les moyens de les faire respecter »

D. C. North, J.J. Wallis, B.R. Weingast, **Violence et ordre sociaux**, Gallimard, 2010, p.393

« Les organisations se composent d'individus qui coordonnent leur action en vue d'objectifs communs ou individuels. Une organisation adhérente regroupe des individus dont les intérêts individuels garantissent en permanence une coopération volontaire. Les organisations contractuelles, elles, ont recours à l'intervention d'une tierce partie pour faire respecter les accords internes et externes à l'organisation. Du fait qu'elles disposent d'instruments supplémentaires pour encourager la coopération, les organisations contractuelles sont plus puissantes que les organisations adhérentes »

D. C. North, J.J. Wallis, B.R. Weingast, **Violence et ordre sociaux**, Gallimard, 2010, p.393

« L'importance des groupes et des organisations pour le fonctionnement des démocraties libérales modernes est une constante des innombrables études qui ont été consacrées à la société civile. Un réseau dense et varié de groupes et d'organisations permet de contrôler les activités du gouvernement et sert de terreau aux valeurs individuelles de tolérance, de participation et de civisme. C'est sur ces deux aspects de la société civile que nous prendrons appui. Nous considérons cependant que, dans toute société, la plupart des organisations fonctionnent avec le soutien implicite de l'Etat. A nos yeux, la plupart des organisations, même les plus simples, reposent sur contrôle par une tierce partie des accords et relations entre les membres ou des accords entre l'organisation et des acteurs extérieurs. C'est le plus souvent l'Etat qui joue le rôle de tierce partie »

D. C. North, J.J. Wallis, B.R. Weingast, **Violence et ordre sociaux**, Gallimard, 2010, p. 27

« Dans le monde moderne, on trouve deux modèles sociaux types. Le modèle d'accès ouvert se définit par :

1. Un développement politique et économique.
2. Une économie qui enregistre beaucoup moins de croissance négative.
3. Une société civile diversifiée et vigoureuse, dotée d'un grand nombre d'organisations.
4. Un Etat plus étendu et plus décentralisé.
5. Un tissu de relations sociales impersonnelles, incluant Etat de droit, droits de propriétés sécurisés, justice et égalité, dans lequel tous les individus sont traités de la même façon.

Le modèle d'accès limité se définit par :

1. Une économie à croissance lente, vulnérable aux chocs.
2. Des régimes politiques sans consentement généralisé des administrés.
3. Un Etat plus réduit et plus centralisé.
4. Une prédominance des relations organisées sur un modèle personnel, reposant sur des privilèges, une hiérarchie sociale, des lois appliquées au cas par cas, des droits de propriétés fragiles et le présupposé que tous les individus ne sont pas égaux »

D. C. North, J.J. Wallis, B.R. Weingast, **Violence et ordre sociaux**, Gallimard, 2010, pp. 32-33

« L'idée de société ne tient que pour autant qu'elle soit perçue comme un mécanisme d'articulation d'une structure sociale objective et de logiques d'action subjectives emboîtées dans cette structure. Tant que les sociologues observent de fortes corrélations entre les positions sociales et les attitudes des individus qui les occupent, il n'y a pas de raison d'abandonner l'idée de société. Du point de vue sociologique, c'est là le postulat fondamental, celui qui confirme empiriquement la croyance dans la grande horloge sociale.

Ce postulat suppose qu'il existe une structure sociale suffisamment stable et organisée pour déterminer les conduites. Or, (...) il est de plus en plus difficile de définir cette structure au fur et à mesure que nous sortons de la société industrielle. Alors que l'on pouvait ramener les inégalités à un système de classes sociales relativement clair, comme le pensaient les sociologues de la société industrielle, tous plus ou moins marxistes sur ce plan, nous sommes confrontés à un étalement de la stratification et à une multiplication continue des registres des inégalités et des identifications. Les revenus, la culture, le genre, les origines culturelles et nationales, les lieux de vie, les âges, les parcours eux-mêmes pèsent sur les conduites et les attitudes sans que l'on puisse les réduire à un facteur général dès que l'on s'éloigne des deux extrêmes de la stratification sociale. Les électorats sont plus labiles, la culture de masse atténue les singularités tout en creusant les distinctions, et le vocabulaire des sociologues change insensiblement : on parle moins de la bourgeoisie et de la classe ouvrière que des « riches », des classes populaires ou des classes défavorisées et, surtout, pour tous les autres, des classes moyennes dont ne parvient jamais à définir les contours.

Cette espèce de dilution de la structure sociale, sans que les inégalités se réduisent pour autant et, surtout, sans que la perception des inégalités s'atténue, rend de plus en plus improbable l'idée selon laquelle une structure sociale stable se « projette » dans la subjectivité des individus à travers leurs rôles et leurs statuts »

François Dubet, **Le travail des sociétés**, Seuil, 2009, pp. 42-43